Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Le 29 novembre 2022, de 10 heures à 13 heures

Salle du Conseil économique et social au Siège de l'ONU à New York

Comme à l'accoutumée et conformément à la résolution 32/40 B de l'Assemblée générale du 2 décembre 1977, le **Comité pour l exercice des droits inaliénables du peuple palestinien** marquera la **Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien** par la tenue d'une réunion spéciale au cours de laquelle les États Membres exprimeront leur solidarité avec le peuple palestinien par la voie de messages transmis par des chefs d'État et de gouvernement. Il est prévu d'organiser des activités similaires à l'ONUG, à l'ONUN, à l

La Journée internationale de solidarité est l'occasion pour la communauté internationale de porter son attention sur le fait que la question de Palestine n'est toujours pas réglée et que le peuple palestinien attend encore d'exercer ses droits inaliénables, tels que définis par l'Assemblée générale, à savoir le droit à l'autodétermination, le droit à l'indépendance nationale et à la souveraineté et le droit de retour.

La réunion spéciale sera présidée par le **Président du Comité**, l'**Ambassadeur Cheikh Niang**, qui fera un discours liminaire, suivi de déclarations du **Président de l Assemblée générale**, du **Président du Conseil de sécurité** et du **Secrétaire général**, laquelle sera prononcée par son **chef de Cabinet**. L'**Observateur permanent de l État de Palestine** fera une allocution au nom du Président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas. **M. Shawan Jabarin**, Directeur général de l'organisation palestinienne de défense des droits humains Al-Haq interviendra également.

Durant la manifestation, une vidéo sera diffusée dans le cadre d'une exposition virtuelle intitulée « Portraits de **Palestine** » qui sera inaugurée en ligne le même jour. Elle est composée de 12 vidéos dépeignant les récits de Palestiniens, faisant montre de résilience.

L'Observateur permanent de l Organisation de la coopération islamique et le Président du Comité spécial chargé d enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, ainsi que des représentants d'autres organisations intergouvernementales feront des déclarations durant la seconde partie de la réunion.

Les médias seront conviés à la réunion spéciale.

Elle se déroulera dans les six langues officielles.

Elle sera diffusée sur <u>UN Web TV</u>

Toute mise à jour, notamment du programme des activités et des communiqués de presse sera postée en ligne à l'adresse suivante : www.un.org/unispal/2022-international-day-of-solidarity-with-the-palestinian-people/

Suivez le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien :



https://www.un.org/unispal